

Monsieur;

Comme sans scrupule que je retourne à vous
entretenir sur le sujet des affaires de mon tilt;
mais je n'y hazarde dans l'opinion que j'ay, que
ce pourra estre un las de mieux foi, que je n'ay
oblis de vous en importuner. Selon ce que je
puis conclure du contenu de vos dernières advis,
il ne restera plus par delà aucun, en cas de les
rappeller. Si j'y eusse vu si clair qu'à present
il y a longtems que vous vous seroyz trouvé
dechargé de moy; mais, comme j'ay veu (monsieur
les marquis de Louvois luy mander qu'il n'eust
pas à se mettre en chemin, sans avoir de ses
nouvelles, j'ay trouvé bon qu'il est de ses
patience, jusqu'à tant que le respect sembleroit
le requier. A quoy moi semblant qu'homme
nous avons abondamment satisfait sans qu'on
ait voulu nous tesmoigner par le moindre mot,
qu'on se souvenoit seulement de nous, je n'ay
pû me retener plus longtems de vous supplier,
comme je fay tres-humblement par ces, de
nous vouloir obliger de ces dernières graces, que
par vosre entremise il soit significé de par de luy
à mond. Fils quelle est, en son esgard la finale
intention de Sa Maj.^{te} pour selon quelles se régler
ses affaires, avec toute la submission et le respect
qu'il doit. Si on se resole de se defaire de luy,
il me semble, Monsieur, que la moindre
gratification qu'il puisse pretendre, est ce que

1098.

puisse paroistre au monde qu'on soit du service
d'un grand Roy, d'aussi bonnes manieres qu'on y
est appellé. Je n'ay garde de vous frustrer
ce qu'il ien vient dire en telle occurrence, Tan-
vieux que je suis, je me les tiens trop peu pour
vous apprendre vostre ordre. Ce n'est donc qu'avec
anciens contes que vous avez tant tenuigé
d'atrain pour moy et les miens, que je me raffrains
en vous renouvelant toujours la promesse
d'aller cesser de vous fatiguer de mes lettres, si
n'est en elles puisse servir à vous faire
avec comble de reconnaissance et de contentement
certaines d'autres. &c.